

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211407556-20260212-D15-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

DELIBERATION N° 15 /2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
02 février 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 12 FEVRIER, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

04 février 2026

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	11
Votants	13

EXCUSÉES : Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Monsieur Didier PAPELOUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

**REHABILITATION DU BATIMENT « LE GARAGE » A VILLERVILLE
LOT N° 07 : MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET
Modification de marché N°1**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment Le Garage à Villerville (14), le marché de travaux a été réparti en 14 lots.

Pour le lot n°7 – MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET, un contrat a été établi et notifié le 17 octobre 2025 à l'entreprise SEEL LAUGEOIS

Lieu d'exécution des travaux : VILLERVILLE

Le délai d'exécution des travaux est de 9 mois.

Rappel de la procédure antérieure

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Déroulement de la procédure :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 17/06/2025
- Organe de publication : BOAMP
- Date limite de remise des offres : 25 juillet 2025 à 12h00
- CAO du 18/09/2025 (Attribution du marché)

- Délibération du Conseil Municipal du 23/09/2025 retenant l'offre de SEEL LAUGEOIS – Z.A rue de la Libération - 14100 SAINT DESIR pour un montant de 96 137,63€ HT.
- Notification du marché le 17/10/2025

Objet de la modification de marché N°1

Travaux supplémentaires pour la création de la mezzanine sur bar, la modification de la zone loges/sanitaires et du R+1

A la demande de la maîtrise d'ouvrage, il y a des adaptations pour la création de la mezzanine sur bar ainsi que la modification de l'espace loges/sanitaires

- Création escalier bois
- Agrandissement de porte
- Bloc porte pour second WC

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 février 2026 et a émis un avis favorable à la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 7 – MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET de l'entreprise SEEL LAUGEOIS.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

VALIDE l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres portant sur la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 7 – MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET de l'entreprise SEEL LAUGEOIS pour un montant de 5 772,85 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer la modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 7 – MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET de l'entreprise SEEL LAUGEOIS pour un montant de 5 772,85 € HT.

INSCRIT les crédits sont inscrits sur la ligne budgétaire N° 2135.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

